

## **Collectif de soutien aux droits du peuple palestinien**

ACST, A Filetta, Amapola, ASCM, Assoc des étudiants étrangers de l'Université de Corse, Assoc des Marocains 2A et 2B, Ava Basta, Canta u populu corsu, CFDT Corsica, CGT 2A, Cinqui so, Droits Païsanu, Fédèrazione di l'elettu, FSU 2A et 2B, Insemu per Ajaccio, I Verdi corsi, Ligue des Droits de l'Homme, Manca Naziunale, PCF 2A, Per a Pace, SGEN-CFDT 2A et 2B, STC, UNSA Corse, U Taravu

Madame le Maire  
Monsieur le Maire  
Commune de

Ajaccio, le 28 janvier 2009

Objet : *Projet de délibération pour une Paix juste et durable en Palestine.*

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

A la suite de l'agression d'Israël contre le peuple Palestinien dans la bande de Gaza nous vous informons qu'un collectif regroupant plus de 27 associations et mouvements a été réactivé en Corse.

Aujourd'hui, à travers vous, nous nous adressons aux élus municipaux pour que dans chacune des communes de Corse une motion ou délibération du conseil municipal soit votée pour appuyer une démarche de Paix juste et durable en Palestine.

Pour en débattre dans votre conseil municipal, nous vous soumettons la prise de position du collectif et un projet de délibération que nous vous demandons une fois adopté de transmettre à l'ONU, au gouvernement Français et au parlement Européen. (voir adresses dans le dossier)

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à notre démarche, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre plus haute considération.

P/ Le Collectif

*PS : Merci d'adresser une copie de votre délibération à l'adresse suivante :  
Per a Pace / Pour la Paix BP214 20179 AJACCIO Cedex 1.*